

Pour une recherche orientée vers les solutions et le savoir pratique : la matière première du savoir

Autor(en): **Tremp, Urs**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **11 (2019)**

Heft 4: **Recherche & pratique : comment transférer le savoir dans la réalité du terrain**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-885954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour une recherche orientée vers les solutions et le savoir pratique

La matière première du savoir

Le Fonds national suisse occupe une place centrale dans l'encouragement de la recherche. Sur mandat du Conseil fédéral, il lance des programmes traitant de questions d'une importance particulière d'un point de vue social et économique.

Von Urs Tremp

Notre pays compte parmi ceux qui sont les plus actifs au monde dans le domaine de la recherche. Chaque année, pas moins de 22 milliards de francs sont versés dans la recherche et le développement en Suisse. La plus grosse part est financée par des entreprises privées (86%) et conduite par ces mêmes entreprises privées (71%).

Le Fonds national suisse (FNS) occupe une place centrale pour l'encouragement de la recherche financée par des fonds publics. Sur mandat de la Confédération, il encourage la recherche dans toutes les disciplines scientifiques, de l'histoire à la médecine en passant par les sciences de l'ingénieur. Il a pour mission de conduire des programmes nationaux de recherche (PNR). «Les programmes nationaux de recherche doivent traiter de questions et de sujets importants pour la société et l'économie», affirme Claudine Dolt, conseillère scientifique auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et responsable du lancement de programmes nationaux de recherche. «Ils sont orientés vers l'action et la résolution de problèmes.»

Depuis les années septante du siècle passé, plus de septante programmes nationaux de recherche ont été lancés, menés et achevés. Aujourd'hui, neuf programmes sont en cours. Ils traitent de thèmes variés tels que la transformation numérique (PNR 77), l'assistance et coercition (PNR 76) ou le système de santé (PNR 74). Dans le domaine social, le programme de recherche sur la vieillesse a examiné les conséquences des changements démographiques, le programme sur les problèmes de l'État social avait pour but d'intensifier la recherche dans des domaines importants mais négligés de la politique sociale, et le programme sur la fin de vie, qui vient de se terminer, produit des connaissances à l'intention des décideuses et décideurs du système de santé, de la politique et des professions concernées et visant une conduite digne face à la dernière phase de la vie. Dans le cadre d'un programme, «il est important que les différents projets coordonnés développent des solutions qui puissent si possible aussi être appliquées dans la pratique», explique Claudine Dolt.

En effet, les programmes de recherche ne sont pas concoctés dans une tour d'ivoire scientifique ou administrative, et il n'y a pas non plus d'ordre direct qui est passé. Les programmes de recherche font l'objet d'une mise au concours publique et les milieux intéressés – institutions de recherche, hautes écoles, hautes écoles spécialisées – peuvent soumettre au SEFRI des propositions de thèmes. Dans le meilleur des cas, une fois les propositions examinées, le Fonds national suisse procède à une étude de faisabilité des propositions de programmes, puis le Conseil fédéral statue sur les mises au concours qui sont annoncées par voie électronique aux groupes de recherches intéressés, et les requêtes sont soumises au Conseil de la recherche pour approbation. Le programme de recherche peut alors commencer.

À l'exemple du programme de recherche «Fin de vie» (PNR 67), Claudine Dolt explique: «La question initiale portait sur des thèmes liés aux soins palliatifs en Suisse. Finalement, il en ressorti un programme plus large qui a traité des questions les plus diverses autour de la fin de vie.» Étaient investis dans ce programme, des groupes de recherche issus de plusieurs disciplines: théologie et éthique, médecine et sciences infirmières, pédagogie, droit pénal, sociologie et sciences économiques.

«Il faut développer des solutions qui puissent être appliquées dans la pratique.»

Conformément aux procédures établies, le Fonds national suisse ne ménage pas ses efforts pour que les résultats des programmes nationaux de recherche servent effectivement à la pratique: il organise des forums, publie des livres pour le grand public et pour un public plus spécialisé, produit des podcasts, met à disposition les résultats de

la recherche sur des sites internet et rédige des communiqués de presse. «Les résultats sont préparés de telle façon qu'ils puissent être utilisés. Parfois, des recommandations accompagnent les résultats de la recherche à l'intention des parties prenantes», affirme Claudine Dolt. «Mais les personnes du terrain qui sont confrontées aux questions de la recherche doivent aussi faire un bout du chemin.» En d'autres termes, elles doivent se donner la peine d'aller chercher les résultats de la recherche, par exemple en assistant aux séances d'information ou aux forums. Sur la base des résultats de la recherche, elles doivent également formuler et mettre en œuvre des recommandations relatives à leurs propres plans d'actions.

«Parfois un sujet est tout à coup important. Mais il arrive aussi qu'une idée, qui a déjà été proposée une ou deux fois dans le cadre d'une mise au concours du SEFRI, fasse l'objet d'un programme de recherche», conclut Claudine Dolt. ●

Texte traduit de l'allemand